

Mairie de CAVAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une **enquête publique sur le projet de Périmètre de protection modifié autour du clocher de l'Eglise de la commune de CAVAN, du mardi 30 août 2016 au 30 septembre 2016** inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur LANDEL Maurice, (Officier de marine en retraite), a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de RENNES et **Madame INGRAND Catherine**, (Professeur agrégé en retraite), a été désignée commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en **mairie de CAVAN**, pendant la durée de l'enquête, du 30 août 2016 au 30 septembre 2016 inclus :

- **Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 heures 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 heures 15 et le jeudi et samedi de 8 heures 45 à 12 heures 15,**
- **à l'exception des dimanches et des jours fériés**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la **mairie de CAVAN (adresse : 10 rue du Général de Gaulle – 22140 CAVAN)**.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de CAVAN dès la publication du présent arrêté. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : **www.mairie-cavan.fr**

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à **mairie.cavan@wanadoo.fr**. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la **mairie de CAVAN** pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- | | |
|--|----------------------------------|
| - le mardi 30 août 2016 | de 9 heures à 12 heures, |
| - le lundi 5 septembre 2016 | de 14 heures à 17 heures, |
| - le vendredi 16 septembre 2016 | de 14 heures à 17 heures, |
| - le mercredi 21 septembre 2016 | de 14 heures à 17 heures, |
| - le vendredi 30 septembre 2016 | de 14 heures à 17 heures. |

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la **mairie de CAVAN** et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet **www.mairie-cavan.fr**

Il pourra être décidé, au vu des conclusions de l'enquête publique, s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de Périmètre de protection modifié autour du clocher de l'Eglise. A l'issue de cet examen, le préfet prendra la décision de modification du périmètre de protection par un arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de **Mr OFFRET Maurice, Maire**, à la mairie de CAVAN.

Le Maire